



Rapport d'activités 2005

Schweizer Musik Syndikat - Syndicat Musical Suisse – Sindacato Musicale Svizzero

Die nationale Vereinigung der Jazz- und improvisierenden Musiker und
Musikerinnen
Association nationale des musiciennes et musiciens de jazz et
musique improvisée
Swiss Jazz Association

Sommaire:

Remarques préalables

1. SMS – Swiss Musicians Solidarity project
2. Activités politiques
3. Membres, assemblée des membres, présidence et comité
4. Secrétariat et secrétaire central
5. Subventions, subsides et recettes
6. Publications
7. Sécurité sociale
8. Office fédéral de la culture OFC
9. Représentations et délégations aux institutions faïtières et institutions culturelles
10. Label de supports sonores Unit Records

Remarques préalables

Durant l'exercice 2005, de nombreux changements fondamentaux ont secoué le SMS. L'année 2005 a surtout été marquée par la scission, planifiée de longue date, entre le SMS et le label Unit Records, par le départ de **René Aeberhard** et la passation des pouvoirs de secrétaire central à **Urs Schnell** ainsi que par le déménagement des bureaux de Morat à Biel/Bienne. En plus des imprévus inhérents à de tels bouleversements, le SMS a dû faire face à la détérioration massive de sa situation financière dans le deuxième tiers de l'année, ce qui a engendré de nouveaux défis de taille. Malgré tout, le **comité**, le président **Urs Röllin** et le **secrétaire central** ont réussi à remplir la mission du SMS au service du jazz suisse. De la crise sont nées de nouvelles perspectives qui ont dynamisé le SMS.

1. SMS – Swiss Musicians Solidarity project

En juin 2005, après avoir réglé les dernières obligations non seulement envers Unit Records mais surtout envers les musiciennes et musiciens producteurs, nous avons constaté que les liquidités restantes s'épuiseront avant la fin de l'année. Pratiquement en même temps, nous apprenions par un tiers que les montants figurant au budget sous *Autres subsides*, soit CHF 15'000.-, n'allaient certainement pas nous être versés.

Donc finalement, l'insuffisance de fonds se serait montée à CHF 30'000.- en fin d'année. Pour assurer le financement des affaires courantes dès l'automne, nous avons dû remettre à plus tard le paiement de deux mois et demi de salaire du secrétaire central ainsi que le versement de défraiements au comité. Une demande de crédit sans intérêt à hauteur de CHF 30'000.- a été accueillie positivement. Grâce à l'octroi immédiat de la première tranche de CHF 15'000.- sur ce crédit, nous avons pu nous acquitter de toutes nos obligations au 31.12.05.

Ce crédit nous ayant accordé un certain sursis, nous avons pu développer et mettre partiellement en place plusieurs mesures visant à remédier à la situation (*).

Un *concept global d'assainissement et des stratégies à long terme* élaborés durant plusieurs séances par le président et le secrétaire central ont été remis au comité. Ils devraient permettre au SMS de reprendre la situation en mains et surtout de renforcer sa position en matière de politique culturelle.

Différentes mesures ont été proposées sous la dénomination de

SMS – Swiss Musicians Solidarity project

(créateur de cette désignation: **Peewee Windmüller**):

Au niveau des finances:

L'objectif principal est évidemment de maîtriser notre situation financière, c'est-à-dire de trouver les moyens nécessaires permettant de payer les frais de structure courants.

- Le directeur du Festival de Jazz Willisau, **Niklaus Troxler**, met gratuitement à disposition du SMS sa sérigraphie *<JazzLines I>*. Grâce à l'entremise des membres du comité, la vente de ces sérigraphies a déjà rapporté au SMS, depuis décembre à aujourd'hui, un montant de CHF 9'600.-. Merci infiniment, Knox!!
- La vente du livre "Jazz in der Schweiz" de Bruno Spörri par le secrétariat central a rapporté environ CHF 600.- jusqu'à ce jour, ceci grâce à la générosité de la maison

d'édition Chronos et de son directeur, **HR. Wiedmer**, qui nous accordent le rabais de librairie. Un grand merci!

- A mi-décembre, un versement de CHF 16'068.65 en provenance du *fonds des droits d'utilisation* 1999 de la SIG nous parvenait tout de même, malgré des informations contradictoires (voir également point 5).

Bien que les comptes et le bilan 2005 soient équilibrés suite à ces mesures, il n'en reste pas moins que le danger persiste: les coupes de subventions de l'OFC (voir point 8) entraînent une diminution substantielle de nos possibilités pour 2006. Dans quelle mesure pourrions-nous faire face à ces diminutions de rentrées sans réduire nos prestations et services?

L'avenir le dira.

Au niveau des médias:

Après avoir fait part de nos problèmes dans notre dernière Newsletter interne, nous avons lancé vers fin décembre une grande *campagne de relations publiques*. Un important article rédigé par **Stefan Kuenzli** a paru dans la *Mittellandzeitung* du 3 janvier 2006, d'autres suivront ainsi qu'un communiqué de presse sur l'ensemble de la Suisse.

Au niveau politique:

La question de l'avenir du SMS (et d'autres associations d'ailleurs) ne peut être discutée hors de son contexte politique. Nous considérons les coupes de subventions de l'OFC comme parties d'une "stratégie de résolution du problème" ayant pour objectif de redimensionner le nombre des associations et par là de "faire le ménage" dans le milieu des associations. Nous exigeons une *discussion politique franche* sans prétendus arguments financiers.

Un *comité de patronat* reste à former, il serait bon qu'il puisse se composer de fortes personnalités de la vie publique pour soutenir efficacement le SMS.

Au niveau des membres:

Le but avoué de nos démarches est d'inciter le plus de musiciennes et musiciens possibles à devenir *membres* du SMS. Une campagne de propagande dans ce sens sera lancée prochainement, avec le soutien des Hautes écoles de jazz.

S'il ne nous est pas possible d'obtenir un OUI clair et net au SMS de la part de la scène de jazz suisse, nous devons débattre dans nos rangs de la nécessité de l'existence du SMS.

Cette question est la suivante: "**Voulons-nous le SMS?**"

2. Activités politiques

Réaction à la „Priorité encouragement du jazz” de Pro Helvetia:

La nouvelle stratégie d'encouragement du jazz pratiquée par la Fondation Pro Helvetia a provoqué de vives réactions de la part des musiciennes et musiciens. Le comité SMS a réuni les critiques dans une *prise de position* (*) de plusieurs pages, document qui a été adressé à Pro Helvetia. Le contenu a été discuté le 30 septembre 2005 lors d'une séance réunissant les responsables et la direction de Pro Helvetia et une délégation du comité SMS composée de **Urs Rölli**, **Peter Schärli** et **Peter Schmidlin**.

Il a été convenu de garder le rythme de trois ans pour tester ce modèle de priorité à l'encouragement du jazz, de procéder en commun à une évaluation critique et de chercher un modèle plus adapté. La position du SMS à ce sujet a été clairement communiquée et se définit comme suit: le nouveau modèle d'encouragement n'est pas mis en doute dans son principe, mais il doit être alimenté de fonds supplémentaires. Cet approvisionnement doit être garanti et intégré et cette responsabilité ne peut en aucun cas être transférée aux communes ou cantons.

À suivre...

Rapport sur la mise en consultation du projet de loi LEC et de la révision LPH:

La *mise en consultation* du projet de loi d'encouragement de la culture LEC et celle de la révision de la loi Pro Helvetia LPH nous ont accaparés durant toute l'année. La nouvelle loi

LEC fixant les tâches prévues dans l'art. 69 de la Constitution fédérale, mais surtout la révision de la loi Pro Helvetia, éclaboussées par "l'affaire Hirschhorn-Bieri", continuent d'être des sujets brûlants et importants pour le SMS. Les deux projets n'ont pas répondu aux attentes. La prise de position élaborée par le SMS comprend 15 pages (*).
À suivre...

3. Membres, assemblée des membres, présidence et comité

A la fin de l'exercice 2005, le SMS comptait 297 *membres actifs*, dont 234 musiciennes et musiciens en Suisse alémanique, 53 en Romandie et 10 dans la partie parlant l'italien et le réto-romanche. 22 nouveaux membres ont adhéré au SMS, 24 ont démissionné. Les *membres passifs* étaient au nombre de 43 et les *personnes juridiques* 9.

L'assemblée annuelle 2005 s'est tenue le samedi 21 mai 2005 au Restaurant Sommerlust à Schaffhouse.

- 23 membres y ont participé, 72 se sont excusés. À l'ordre du jour, en plus des points requis par les statuts, figurait aussi la démission de deux membres du comité (**Steff Rohrbach** et **Romano Nardelli**). **Urs Röllin** a été réélu au poste de président. Les *nouveaux membres élus au comité* sont **Hilaria Kramer** qui représente le Tessin, **Daniel Schläppi** et **Peter Schärli**. Ont été réélus au comité: **Béatrice Graf**, **Matthias Spillmann**, **Hämi Hämmerli** et **Peter Schmidlin**. Le comité se compose ainsi de neuf personnes, donc du nombre maximal de personnes prévu dans les statuts.
- **Jürg Solothurnmann** et **René Aeberhard** ont été remerciés de leur engagement dévoué au SMS et ont reçu la distinction de *membres honorifiques*.
- L'assemblée a été suivie des "Conversations sur le jazz", un forum soutenu entre autres par le SMS: le journaliste **Frank von Niederhäusern** y a fait un exposé suivi d'un podium sur le thème "Jazzförderung im Umbruch / Transformation radicale de la promotion publique du jazz en Suisse". (*)

4. Secrétariat et secrétaire central

Le contrat de travail de **René Aeberhard** s'est terminé le 28 février 2005. Le *nouveau secrétaire central*, **Urs Schnell**, est entré en fonction au 1er avril. En mars s'est effectué le déménagement des bureaux de Morat à Biel/Bienne et René Aeberhard a été mandaté pour la mise au courant de son successeur. Urs Schnell assure seul la gestion du SMS depuis le 1er avril 2005.

5. Subventions, subsides et recettes

Les subventions accordées par les institutions publiques constituent, avec les cotisations des membres, la plus importante source de rentrées.

- Le budget des cotisations n'a pas été pleinement réalisé, le budget établi en avril ayant tenu compte de prévisions par trop optimistes, les derniers chiffres de la comptabilité 04 n'étant pas encore disponibles à ce moment-là. Le total 2005 se monte à CHF 33'420.-. Malheureusement, une quarantaine de membres n'ont pas encore payé leurs cotisations 2005 malgré plusieurs rappels. Ceci est bien regrettable car d'une part, cela représente une perte de ressource considérable et d'autre part, ces personnes vont forcément être exclues du SMS.
- Le Département fédéral de l'intérieur et l'Office fédéral de la culture ont octroyé au Syndicat Musical Suisse une *subvention* de CHF 70'000.- pour l'année 2005 (2004 CHF

70'000.-). Ce montant est destiné à soutenir les organisations culturelles (KUOR) dans la planification et réalisation de leurs activités régulières durant une année.

- Du fonds „Dissolution des réserves 1999 des droits d'utilisation de supports non-commerciaux" de la Société suisse des interprètes SIG géré par SWISSPERFORM, un *montant* de CHF 16'068.65.- (2004 CHF 8517.80) a été versé au SMS en 2005. Il faut souligner que le SMS ne peut pas compter d'office à l'avenir sur le versement de ces droits ni en prévoir le montant.
- Sur le montant des droits versés par la SIG, CHF 656.- ont été générés par 16 nouveaux membres qui ont formellement indiqué leur appartenance au SMS en tant que syndicat professionnel.

6. Publications

Vu la précarité de notre situation, le projet de „Remaniement de l'image de marque" a dû malheureusement être différé.

- Durant l'exercice 2005, quatre *Newsletters SMS* (*) imprimées et - en nouveauté - une Newsletter combinée envoyée par courriers électronique et postal, à chaque fois en version allemande et française, ont été envoyées aux membres SMS et mises en ligne sur notre site.
- En collaboration avec le Festival de Jazz de Schaffhouse, les Editions Chronos ont publié les „Conversations de Schaffhouse sur le jazz 01". L'édition 05, distribuée d'abord sous forme de document interne, sera publiée par la suite.
- Les offres présentées sur le site www.sms-online.org se sont étoffées. D'une part, notre site Internet est une excellente plateforme de présentation ouverte aux intéressés et au grand public; il est surtout un instrument au service de la communication entre les membres de notre association. Plusieurs modules interactifs ont été intégrés afin de simplifier l'échange d'informations avec les membres et la mise à disposition de documents à télécharger.

7. Sécurité sociale

6 membres sont assurés au *fonds de prévoyance* du SMS pour indépendants. Ce 2e pilier (comprenant une garantie en cas de risque) est rattaché à l'institution de prévoyance de la Haute Ecole Suisse de Musique (Fondation commune de prévoyance ASEM/SSPM, Association suisse des écoles de musique / Société suisse de pédagogie musicale).

8. Office fédéral de la culture (OFC)

Le 13 juin 2005, **Urs Röllin** et **Urs Schnell** ont assisté à une réunion d'information organisée par le nouveau directeur de l'OFC J.-F. Jauslin. L'OFC y a informé les organisations culturelles (KUOR) de *l'ampleur définitive des coupes de subventions*. La subvention accordée au SMS subit une réduction de 25% répartie sur deux ans. Pour 2006, ce montant ne s'élève donc plus qu'à CHF 57'750.-, dès 2007 à CHF 52'000.-

À fin octobre, le SMS a soumis en temps utile sa demande de subvention 2006 en bonne et due forme, montant qui lui a été confirmé par l'OFC. Une deuxième requête relative à un montant supplémentaire qui permettrait de gérer la crise actuelle a été rejeté pour des raisons formelles (voir également point 1).

9. Représentations et délégations aux associations faitières et institutions culturelles

Le secrétaire central et le président ont représenté le SMS à plus de 30 réunions ayant pour thèmes principaux: discussions de politique culturelle sur la nouvelle loi d'encouragement de la culture LEC et sur la révision de la loi Pro Helvetia LPH, sécurité sociale des acteurs culturels, exigences sur les indemnisations provenant de droits voisins ainsi que des mandats liés à des projets spécifiques.

Dès novembre, le SMS a à nouveau été régulièrement présent à des festivals: au Festival "Unerhört" de Zurich, par exemple, avec un stand d'information animé par plusieurs membres du comité.

Le SMS se doit d'être présent à des manifestations culturelles et de participer activement à des institutions oeuvrant au niveau politico-culturel; ce faisant, le SMS continue d'attirer l'attention que méritent le jazz et la musique improvisée et de la sauvegarder. Ce travail ne peut pas être délégué, c'est à nous de le fournir et de l'assurer par nos propres moyens. Du point de vue géographique, le SMS est représenté par les membres du comité dans toutes les régions suisses à l'exception de la partie réto-romanche. Le Tessin, à l'initiative de **Hilaria Kramer**, a formé sa propre „section". **Béatrice Graf** a d'intenses contacts sur la Suisse romande, surtout avec la scène genevoise. De fait, tous les **membres du comité**, grâce à leur engagement et à leur réseau de relations, ouvrent de nombreuses portes dans des domaines très divers.

Le SMS a des représentants permanents auprès des organismes suivants:

- Présence Action Culturelle (PAcK)
Groupe indépendant des organisations culturelles suisses
Le collectif PAcK réunissant les secrétaires généraux et directeurs des organisations culturelles suisses a pu asseoir son autorité dans les discussions de politique culturelle en intervenant à plusieurs reprises auprès de l'OFC, de Pro Helvetia, du Conseil fédéral et de certains parlementaires. Grâce à sa réaction rapide à propos d'une coupe de budget de l'ordre de CHF 75 millions de francs exigée par une commission de consultation auprès de l'OFC et de son rejet par le parlement ainsi que par une action coordonnée lors de la mise en consultation de la nouvelle loi d'encouragement à la culture, resp. de la révision de la loi Pro Helvetia, le PAcK a su prouver qu'il est un instrument efficace (*). Le secrétaire central a également pu compter sur la solidarité de ses collègues du PAcK dans la difficile phase que le SMS a traversée. **Urs Schnell** a participé à trois réunions.
- Suisseculture
Collectif d'interprètes et d'auteurs
Cette association faîtière défend les intérêts des créateurs culturels sur le parquet politique. Le SMS a participé à l'assemblée annuelle des membres et élaboré diverses prises de position relatives aux projets de lois en cours. **Urs Schnell** est délégué du SMS.
- Suisseculture Sociale – Suisseculture Contact
Les deux associations ont fusionné en 2005. **René Aeberhard** continue d'assurer les contacts et est mandaté en tant que délégué du SMS.
- Swissperform Société de gestion des droits voisins
Le secrétaire central a participé en tant que délégué du SMS à l'assemblée ordinaire des délégués de SWISSPERFORM ainsi qu'à 4 séances de travail en qualité de membre de la Commission d'experts SWISSPERFORM "Interprètes phono".
- Société suisse des artistes interprètes - SIS
Le secrétaire central est membre du Conseil de fondation et a participé à sa première séance en novembre. Les demandes 2005 dans le domaine du jazz ont été traitées par intérim par le directeur de SIG, Cla Nett.
- Conseil Musical Suisse

Le secrétaire central a représenté le SMS en tant que membre lors de l'assemblée ordinaire des délégués. À l'initiative du Conseil Musical Suisse, des contacts ont été noués avec le groupe parlementaire de musique du Conseil national et des États.

- SUISA et Fondation SUISA pour la musique
Peter Schmidlin, membre du comité SMS, a représenté le SMS au Conseil de fondation de la Fondation SUISA pour la musique.
- Association "Suisse Diagonales Jazz"
René Aeberhard est délégué du SMS au comité.
- SSR Charte de la musique suisse
Urs Rölli
- Conférence des directeurs des écoles suisses de jazz
Le SMS est représenté par **Hämi Hämmerli** au sein de cette importante commission en matière de politique de formation. Grâce à son entremise en tant que responsable de la Faculté III de la Haute école de musique de Lucerne, un accord de collaboration renforcée a été conclu entre les directeurs des hautes écoles suisses de jazz et le secrétaire central. Il a également été question d'une adhésion éventuelle au SMS de toutes les institutions rattachées à la Conférence en tant que personnes juridiques, ce qui permettrait d'intensifier le dialogue avec la relève. **Urs Rölli** continuera de présenter le SMS dans le cadre des curriculums organisés dans les écoles respectives.
- Verein Fest der Künste / Forum des Artistes Bienne 2005
Le SMS a participé activement à l'organisation de la première édition du forum des artistes bienne placée sous le thème "Art - Pouvoir - Liberté". Plusieurs membres du SMS ont participé au symposium du 16 au 18 septembre 05 à la Maison du Peuple de Bienne.

10. Label de supports sonores Unit Records

Le 16 janvier 2005 à Olten, le *modèle de gestion* proposé par **Gitta Kahle/Harald Härter** a été choisi par l'assemblée. Au 1^{er} avril 2005, Unit Records s'est donc transformée en société autonome. Le SMS a renoncé à toutes créances envers Unit et lui a cédé entre autres les outils informatiques, la plate-forme Internet, les stocks, etc.

(*) *Les documents relatifs aux sujets marqués d'un astérisque sont téléchargeables sur le site www.sms-online.org. Ils peuvent également être demandés sous forme papier auprès du secrétariat central.*

Bienne, le 25 janvier 2006 / Urs Schnell / trad Pierrette Froidevaux